

6

La première réunion

Le jeudi 6 avril 2017 de 17h00 à 19h00 au Château de Montmirail, 5 place Rémy Petit, 51210 Montmirail.

Cette réunion a été organisée conjointement par AXON' CABLE, l'AMTER (Ass. Méd. du Travail Epernay et Région) et TEA (Technologie Ergonomie Applications).

Elle a porté sur l'expérimentation AMTER en Santé au Travail 4.0 et sur l'amélioration du TRS (Taux de Rendement Synthétique) des machines tout en réduisant les TMS (Troubles musculo squelettiques) grâce aux capteurs de TEA.

Le cocktail a permis de deviser sur le bilan de santé offert aux salariés chez DAIMLER pour réduire l'absentéisme, du droit à la déconnexion instauré par la loi El Khomri et de la St Gaston pour la journée mondiale sans téléphone.

7

La gestion administrative

Elle est assurée au démarrage par Joseph PUZO, PDG d'AXON' CABLE, j.puzo@axon-cable.com
Tél. 06 08 90 43 93

Avec le support de Bettina FRANÇOIS, b.francois@4.0.sante.care

La 2^{de} réunion :

Le jeudi 07 septembre 2017
de 15h00 à 17h30
à la FOIRE de Châlons-en-Champagne
à l'occasion de la conférence-débat de
l'expérience AMTER en TPE.

EDITION JUIN 2017

Le Club des EMPLOYEURS 4.0

4.0



1

Motivation

Le Club regroupe des dirigeants qui sont convaincus que la promotion de la santé de leurs salariés renforce la compétitivité de leur entreprise.

Le Club est un réseau d'échanges des bonnes pratiques dans l'utilisation des technologies 4.0 pour la "prévention augmentée" de la Santé et Sécurité au Travail et pour la "productivité augmentée" de l'entreprise.

Le Club est un Think Tank 4.0 pour la Qualité de Vie au Travail et pour une plus grande contribution de la Santé au Travail à la Santé Publique.



2

Fonctionnement

Le Club se réunit plusieurs fois dans l'année sur l'invitation de l'un des membres.

Ces réunions ont lieu en fin de journée et se terminent par un apéritif ou un dîner.

Le dîner est alors à frais partagés.

3

Membres

Ce sont des dirigeants d'entreprise ou leur DRH, et des responsables de Service.

le club DES EMPLOYEURS 4.0

4

Adhésion

L'adhésion est annuelle, sans frais, par simple mail envoyé à b.francois@4.0.sante.care en indiquant les coordonnées et caractéristiques de l'intéressé : nom, prénom, organisme, fonction, coordonnées et adresse, nombre de collaborateurs, les raisons de la demande d'adhésion.

Le Gestionnaire du Club enverra un mail de réponse confirmant l'adhésion.

5

Avantages des Adhérents

- L'invitation aux réunions du Club.
- La participation au forum du Club.
- La possibilité d'apposer le logo du Club sur les cartes de visite, sur le papier à lettre de son entreprise.